Groupe 3

CONTRIBUTION À L'ÉLABORATION D'UN CADRE RÉGIONAL D'ANALYSE DES VALEURS ET PRINCIPES ÉTHIQUES FONDATEURS DES POLITIQUES D'ADAPTATION EN LIEN AVEC LES TRAVAUX DE LA COMEST

Animateur : Jean-Philippe WAAUB Rapporteur : Maman DJIBO

Travail sur les connaissances scientifiques

1. Les défis

- Incertitudes et certitudes
- Faire l'état de ce qui est connu et inconnu
- Rôle de référence que peuvent jouer les scientifiques
- Une ou plusieurs « vérités » et relation avec les approches multi modèles
- La place des scientifiques comme acteurs ou non
- Pluridisciplinarité
- Prise en compte des connaissances traditionnelles
- Vulgarisation des connaissances vers les communautés locales
- Honnêteté scientifique, éthique du scientifique
- Prendre garde à l'instrumentalisation des scientifiques
- Posture des scientifiques; humilité
- Communication des savoirs, des recherches
- Intégration des connaissances scientifiques dans les politiques
- Les moyens : financiers, d'observation des phénomènes, de développement des capacités, de mesures, d'accès
- Passage de la connaissance à l'innovation technologique
- Partage des connaissances et mise en réseau
- Fuite des cerveaux du sud vers le nord
- Intégration des échelles
- Propriété intellectuelle

2. Les actions

- Formation; assurer la relève;
- Information
- Renforcement des systèmes d'observation
- Assurer l'équité dans la coopération et assurer le niveau d'équipements scientifiques du sud
- Établir un forum de mise en commun et d'échanges sur les priorités
- Mise en place de réseaux
- Protéger et valoriser les savoirs locaux; baliser le patrimoine de l'humanité
- Mettre en place des moyens pour vaincre les barrières linguistiques
- Assurer une composition équitable et compétente et assurer les moyens des comités de négociation (sciences, sciences humaines et sociales, politiques, techniciens etc.)
- Assurer la restitution des résultats notamment au niveau des communautés locales
- Sensibiliser les politiques
- Éviter le patronage des scientifiques du sud par ceux du nord pour les publications; établir une relation d'égal à égal.

3. Les rôles : qui fait quoi?

- Les scientifiques
 - a. Produire des informations fiables
 - b. Contribuer aux outils d'aide à la décision
 - c. Convaincre
 - d. Valoriser et intégrer les connaissances locales
 - e. Vulgariser les connaissances
 - f. Participer aux négociations
 - g. Mettre en œuvre l'interdisciplinarité et les démarches participatives
- Les décideurs
 - a. Accepter les scientifiques comme acteurs
 - b. Appropriation des acteurs
 - c. Financer les recherches
 - d. Constituer des délégations fiables
 - e. Concertation sous régionale
 - f. Évaluation, reddition de comptes,
 - g. Encourager la pluridisciplinarité et la participation
 - h. Rapidité de traitement des programmes de recherche
- Pollueurs
 - o Financer la recherche
 - o Respect de la législation et des normes
 - o Appropriation des résultats de recherche
 - o Communiquer
 - o Accepter de payer pour la pollution
- Communautés locales
 - o S'organiser
 - o Appropriation
 - o Participer aux négociations
- Experts
 - o Faire les liens entre scientifiques et décideurs
 - o Convaincre
- ONG et société civile
 - o S'organiser
 - o Appropriation
 - o Participer aux négociations
 - o Sensibiliser
 - o Défendre les communautés